

Ecole Maternelle des
Sources
01700 BEYNOST

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 13/03/2025**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme FARGIER Sandrine			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Christel FUCILE	x		
Maire : Caroline Terrier		x	
Conseiller municipal : Sylvie Caillet	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Nathalie Chevalier	x		
Nathalie Drevet		x	
Françoise Fraisse	x		
Emeline Chenvotot	x		
Léa Gschwind	x		
Julie Henry		x	
Camille Jarles	x		
Chloé Livrieri	x		
Delphine Vitali	x		
Un des maîtres du RASED :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Lopez	x		
M. Guicherd	x		
M. Jean Louis	x		
Mme Guyonnet	x		
M. Crevat	x		
Mme Leclerc	x		
D.D.E.N.			
Serge Jarles	x		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Alexis Gilles	x		
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 20/03/25

Le président, directeur de l'école
Nom : Fucile Christel
Signature

Le secrétaire, enseignante
Nom : Françoise Fraisse
Signature

Date : Jeudi 13/03/25

Heure de début : 18h

Ordre du jour :



Rentrée scolaire 2025

- Effectifs et prévisions

Année en cours - 2024/2025

Effectifs en septembre 2024 :

67 PS + 87 MS + 79 GS = 233 élèves

(7 classes à 29 élèves et 1 classe à 30)

Inscriptions, radiations en cours d'année :

4 départs (4 MS) et 9 arrivées (5 PS - 2 MS - 2 GS)



Actuellement

72 PS + 85 MS + 81 GS = 238 élèves

(2 classes à 29 élèves et 6 classes à 30)

Année à venir - 2025/2026

Prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine :

70 PS + 68 MS + 787 GS = 225 élèves

Ajustement suite aux radiations, inscriptions :

70 PS + 72 MS + 85 GS = 227 élèves

Ajust possibles : 3 maintiens en GS



Création d'une 9^{ème} classe accordée par l'Inspection académique

Total minimal envisagé : 230 élèves

(soit une moyenne de 25,5 élèves par classe)

Nous verrons ce que nous réservent les inscriptions.

Inscriptions : La campagne d'inscriptions est ouverte en mairie depuis le 10 mars, elle concerne tous les nouveaux élèves (PS et nouveaux arrivants sur Beynost). Les parents doivent se rendre en mairie avec un justificatif de domicile, le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant pour procéder à l'inscription administrative. Ils pourront ensuite procéder à l'inscription pédagogique à l'école sur RDV (un lien est fourni lors de l'inscription en mairie pour s'inscrire sur le planning des RDV).



Questions des parents :

- Quelles sont les conséquences organisationnelles dans le cas d'une ouverture de classe (locaux, vestiaires, ATSEM, circulation dans les couloirs, etc.) ?

Un local pour la 9^{ème} classe a été prévu par la mairie lors des récents travaux (2 salles de classe ont été créées lors de ces travaux). Une réflexion est engagée pour une répartition des vestiaires différentes afin de fluidifier la circulation dans les couloirs du bâtiment A, mais il y aura quoi qu'il en soit beaucoup de monde de ce côté.

Concernant les ATSEM, nous avons eu la chance d'apprendre début janvier qu'une 8^{ème} ATSEM était attribuée à l'école dès le retour des vacances d'hiver (il y avait 7 ATSEMS pour 8 classes jusqu'à maintenant). L'équipe enseignante et ATSEM remercie chaleureusement la mairie pour son écoute et l'attention qu'elle porte à l'organisation de l'école.

Y aura-t-il 9^{ème} ATSEM à la rentrée ? Mme CAILLET précise que la discussion est engagée sur ce point et que la réponse ne saurait tarder.

- Equipe pédagogique et stabilisation en 2025 -2026

Mme Lopez précise que la question concernait tout d'abord l'absence prolongée de Mme Grine. Mme Chenevotot remplace définitivement et jusqu'à la fin de l'année Mme Grine qui a obtenu une mutation.

Pour la rentrée prochaine, on ne connaîtra la composition de l'équipe qu'au dernier conseil d'école. Ce que l'on sait actuellement, c'est que Mme Chevalier part à la retraite, son poste sera donc libéré. Il y aura un poste supplémentaire pour la création de classe. Mmes Livrieri et Chenevotot se sont pas titulaires de leur poste, il peut donc y avoir 4 nouveaux enseignants à la rentrée.



La vie de l'école



- Inclusion scolaire

Mme Fucile rappelle ce qu'est l'école inclusive : « L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves, de la maternelle au lycée, par la prise en compte de leurs besoins partagés pour apprendre et des besoins plus spécifiques de certains d'entre eux. »

Dans notre école :

- 3 enfants porteurs de handicap avec un dossier MDPH soit 45 heures d'accompagnement qui devaient être assurées à la rentrée par 2 AESH. Mais cela ne fonctionnait pas, les élèves concernés étant présents sur les mêmes horaires. Il y a donc eu une organisation avec les AESH de l'école élémentaire. Suite à l'arrêt d'une d'entre elles, le collège a recruté 2 nouvelles AESH avec l'accord du rectorat. Aujourd'hui les 3 enfants de l'école ont leur quota d'heures d'accompagnement. 5 AESH interviennent sur l'école pour accompagner ces 3 enfants

- Projets et activités



Spectacles à l'Allegro à Miribel : 6 classes sont allées voir le spectacle « Et si cette nuit... », un spectacle intimiste avec une conteuse sur le thème de la peur du noir. Les classes de MS/GS et de GS ont assisté à une représentation intitulée « Les petits tous », un très beau spectacle de théâtre d'objets.



Les Semaines de la Maternelle : c'est un évènement académique qui a eu lieu du 10 au 20 février. Cette année le thème était « Explorer, expérimenter ». Sur l'école, nous avons choisi d'explorer à travers les sciences. Les enfants ont pu explorer et expérimenter dans 4 salles avec des thématiques différentes : les aimants, les 5 sens, les robots et balles et rampes, les couleurs. Nous remercions les parents qui nous ont aidés à animer les ateliers la 1ère semaine. La seconde semaine s'est déroulée sans eux mais avec la présence des élus : 8 ont répondu présents et ont été enchantés. Un soir, les salles ont été ouvertes aux parents. Dans chaque salle il y avait une expérience extraordinaire menée par les enseignantes et une question à résoudre en classe. Un retour très positif a été rapporté par les conseillers pédagogiques et Mme l'Inspectrice. Mme FUCILE remercie l'équipe pour les idées, l'énergie et le temps donné pour mener à bien ce projet.



Piscine : Les séances ont commencé lundi 10 mars et dureront jusqu'au 2 juin. Nous remercions les parents qui ont passé l'agrément et qui nous accompagnent (surtout ceux qui accompagnent la classe de Mme FRAISSE qui n'a pas de parents accompagnateurs issus de sa classe). Merci également à M. Jarles (DDEN) qui donne beaucoup de sa personne pour accompagner les classes lors de leurs différentes activités (piscine, classe dehors, classe de découverte).

Question des parents : L'activité natation est-elle un choix de l'école ou est-ce obligatoire ? Mme FUCILE répond que les programmes préconisent que les élèves vivent 2 ou 3 cycles lors de leur scolarité à l'école primaire. Sur notre commune, il a été décidé de répartir les cycles natation sur les classes de GS, CE1 et CM1. Nous remercions la Mairie qui finance les entrées piscine et les bus.



Le carnaval : La commune a souhaité relancer le carnaval qui n'avait plus eu lieu depuis plusieurs années. Le thème retenu est « Retour en enfance » ce qui a conquis les maîtresses de maternelle et les a convaincues de participer au projet. Notre participation prendra la forme d'un char représentant une

chambre d'enfant. Chaque classe confectionne un petit bout de la chambre et chaque enfant participe activement car le carnaval, c'est samedi prochain. Nous avons négocié la présence du char dans l'école dès mercredi prochain pour que tous les enfants puissent le voir terminé. Pour l'équipe, le carnaval doit relever d'un projet construit pour et avec les enfants (et là, c'est vraiment le cas) plutôt que d'accueillir sur une journée des enfants déguisés à l'école.

M.GILLE remercie l'Ecole Maternelle de sa présence car il tenait à cœur à la commune de réunir tous ses établissements scolaires (de la maternelle au lycée + club ado) sur cet événement. Un grand merci aussi à M. Thollon, l'agriculteur qui a mis son char à disposition et conduira le tracteur samedi.



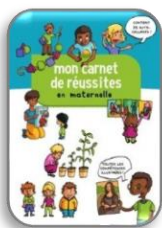
« Classes vertes »

Pour les classes de MS/GS et GS : 2 jours et 1 nuit dans le Massif du Pilat (Loire) les 2 et 3 juin.
Objectif spécifique : marcher dans un nouveau milieu, en forêt. Activités autour de la construction de cabanes, balades avec des ânes.

Pour les classes de PS/GS : 2 jours et 1 nuit au Domaine Léo LAGRANGE à Sainte Croix. Séjour axé sur la nature avec une intervention sur les abeilles (Rucher de Chatillon sur Chalaronne) et une soirée sous les étoiles (planétarium mobile). Départ le mercredi 16 avril pour un retour le 17 avril. Sur ce projet, seuls les GS dormiront au centre, les PS rentreront le mercredi soir et reviendront le jeudi matin (pas assez de lits pour faire dormir tous les enfants).

L'objectif premier de ces 2 projets est de faire vivre à chaque élève de GS un séjour avec nuitée. Les enseignantes remercient vivement la mairie pour les subventions, le sou des écoles qui nous soutient pour gérer les manifestations et aider au financement ainsi que les parents qui participent aux différentes actions pour collecter des fonds.

- Suivi des élèves



Conformément aux programmes de l'école maternelle, nous remplissons un livret de suivi pour chaque enfant de l'école, il récapitule ses progrès et ses réussites. Ce livret de suivi a été transmis via l'application Educartable aux parents de MS et GS en février pour le premier semestre. En fin d'année, il sera transmis à tous les parents de la PS à la GS via Educartable.

Les réussites sont classées par domaines d'apprentissages (langage, EPS...) sous forme de bulles.

- Santé scolaire



Le bilan de santé des MS a eu lieu en février, il est fait par l'infirmière de la PMI (vue, audition, dents, bilan de langage). Un courrier est remis aux parents si besoin.

Un bilan orthoptique aura lieu pour les PS. Il est généralement programmé en avril/mai.

La visite médicale des 6 ans a maintenant lieu en CP avec Mme Pompet, infirmière scolaire.

- Sécurité



Le PPMS est le document qui répertorie les spécificités de l'établissement scolaire et les protocoles à mettre en place en cas d'attentat intrusion ou de risque majeur (pour nous : rupture de barrage, fuite de gaz, accident nucléaire).

Un exercice « attentat- intrusion » a eu lieu le 7/11/24. Les enfants sont entraînés à se cacher et à rester silencieux pendant un certain temps au signal « Cache-toi tais-toi ». Lors de cet exercice en 2 minutes, toute l'école était silencieuse (malgré les 230 élèves). Cet exercice sert aussi à entraîner les adultes (suivre un protocole, ne pas paniquer et ne pas répondre aux appels extérieurs).

Un nouvel exercice PPMS est prévu (potentiellement risque majeur) ainsi qu'un exercice incendie.

Un exercice incendie a eu lieu ce jour sur le temps de cantine.

- Budget et travaux



En matière de budget, les demandes ont été transmises à la mairie et le budget a été voté. On attend le retour mais pas de changement notable par rapport à ce qui a été demandé. Mme FUCILE remercie la Mairie.



Travaux : pendant les vacances de février, le couloir du bâtiment A ainsi que les portes ont été repeints. Pas d'autres travaux prévus dans l'immédiat.

- Bilan coopérative scolaire

BILAN COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE			
ANNEE 2022			
débit		crédit	
A Remboursement coop de classe + cadeau Noël	1 896,34 €	1 Subvention mairie	1 340,00 €
B Achat de matériel musique, livres ou logiciels BCD	944,23 €	2 Cotisation	1 035,50 €
C achat de produits pour revente (tampons,photos)	1 587,50 €	3 Vente tampons-photos	2 848,50 €
D Achat de matériel pour l'équipement de l'école et les projets	1 489,29 €	4 usep cotisations	
E Divers :goûters, galette roi.		5 Sou des écoles Noël	360,00 €
G usep		6 Divers	
F Assurances, frais bancaires	186,03 €		
	Dépenses		Recettes
	6 103,39 €		5 584,00 €
	Bilan déficitaire		-519,39

Rappel : la coopérative est une sous-partie du Sou des écoles avec pour spécificité de fonctionner en année civile et non scolaire.

Chaque classe dispose d'un petit budget pour acheter du matériel, les cadeaux de Noël et du matériel collectif.

Participation à l'achat des livres pour « graines de lecteurs », des tampons pour les PS...

Sur ce bilan apparaissent, le paiement des classes de découvertes 2024 et les acomptes des classes de découvertes 2025 ce qui explique le déficit : les fonds récoltés pour les classes de découvertes 2025 ne sont pas encore crédités.

Les frais de banque sont de plus en plus importants, surtout en fonction du nombre de chèques déposés. Mme CAILLET propose de changer de banque pour limiter ces frais.



Questions des parents :



- Propreté des sanitaires : Des parents ont signalé un manque de propreté dans certains sanitaires. On ne sait pas si c'est récurrent ou si c'est un constat isolé, on ne sait pas non plus à quel moment de la journée cela s'est passé. Réponse de Mme Fucile : L'équipe est un peu surprise car les ATSEM sont très vigilantes sur la propreté des toilettes. Les sanitaires sont nettoyés tous les jours après l'école. Il peut y avoir un accident dans la journée mais les ATSEM interviennent systématiquement.

- Cloisonnettes dans les nouveaux sanitaires : des parois séparatives entre les WC devaient être installées dans les nouveaux sanitaires du bâtiment A, où en sommes-nous ? Réponse de M. Gille : La société qui devait s'en occuper a fait faillite. Une nouvelle commande a été passée dernièrement, nous sommes dans l'attente de la livraison. L'équipe des Services Techniques de la commune se chargera de l'installation.

La séance est levée à 19h20. Le prochain conseil d'école aura lieu le 17 juin 2025.